



Comment résilier un contrat militaire????

Par **mitix**, le **27/01/2009** à **20:31**

Bonjour,

J'aimerais savoir quelle est la meilleure façon pour pouvoir résilier un contrat militaire, car mon ami est militaire maintenant depuis presque deux ans, il s'est engagé pour cinq ans, et là il veut résilier son contrat car il n'en peut plus, il faut dire qu'il a bien subi à l'armée (ex: le racisme, sans parler des autres problèmes de santé que l'armée ne prend pas en compte car pour eux c'est que du blabla). En sachant que si l'armée accepte de casser le contrat, il doit rembourser la prime d'installation qui s'élève à dix mille euros. Pour l'instant, il a essayé le rapprochement familial, mais ça n'a rien donné, il a essayé de se renseigner s'il pouvait être muté dans un autre régiment, ce n'était pas possible, et là, il s'est renseigné s'il peut changer de spécialité, ils n'ont pas acceptés aussi, car soit disant il faut avoir un certains nombre d'année de service (vieux chouf) pour pouvoir accéder au poste demandé (magasinier). Et moi, je me suis dit que si l'armée engage des personnes car soit disant qu'ils ont beaucoup de poste (400 métiers) qu'ils proposent à toutes sortes de personnes, surtout aux jeunes lors de leur JAPD en croyant qu'ils vont faire une formation pour pouvoir faire le métier qu'ils ont choisi après. Bref, j'aimerais bien que mon ami pourra quitter l'armée bientôt car déjà mentalement il fait une dépression ce qui détériore notre vie de couple.

Merci.

Par **sundayitalie**, le **10/02/2009** à **17:31**

[fluo]raison medical[/fluo]

[fluo]P4 petage de plomb ![fluo]